

Autorité et pédagogie



Les discours officiels prônent le retour à l'autorité. Soit, mais quel sens donnons-nous à ce terme ? Évitions toute confusion avec l'autoritarisme et, au-delà, voyons pourquoi et comment on exerce la «bonne autorité».



3



Entretien
avec **M-C. Blais**

7



Des **ruses**
éducatives

8



Le pari
des **Lumières**



Ouverture

Reconstituer l'autorité éducative



L'accueil des élèves, un moment important pour la vie de la classe.

> Il faut restaurer l'autorité des enseignants ! Les ministres se suivent et les discours se ressemblent. De Jack Lang à Xavier Darcos en passant par Luc Ferry et Gilles de Robien, tous y sont allés de leur couplet sur le sujet... En général, ils l'entonnaient suite à l'agression d'un enseignant dans un établissement scolaire, dans un contexte d'emballement médiatique et de forte émotion de l'opinion publique. Des circonstances plus favorables aux coups de menton qu'aux réflexions de fond. Discours d'affichage destiné à une opinion publique en quête de solutions simples mais qui dissimulent mal l'incapacité des responsables à préciser ce qu'ils entendent par autorité et comment elle peut s'exercer dans l'École au XXI^e siècle.

Le dossier qu'ouvre le SE-UNSA se situe aux antipodes de ces réactions à chaud, superficielles et jamais opérationnelles. Nous vous invitons à partager la réflexion et les travaux de philosophes et de pédagogues, tels que :

- Marie-Claude Blais, philosophe et professeur en Sciences de l'Éducation qui met en lumière l'impact d'un ensemble de transformations majeures dans quatre domaines :

- les relations de l'École avec la famille,
- le sens des savoirs qu'elle dispense,
- l'autorité dont elle a besoin ;
- sa place dans la société.

- Philippe Meirieu qui montre à quel point ces évolutions déstabilisent les enseignants en mal d'une nouvelle légitimité à bâtir dans une société démocratique.

L'«autorité autoritariste»^(*), celle qui ne se discute pas, qu'elle soit fondée par le statut ou par les savoirs, ou qu'elle soit «naturelle», cette autorité-là n'existe plus. Inutile de pleurer le mythique «âge d'or», souvent simple reconstruction nostalgique de notre propre vécu d'élève ! D'ailleurs, nous ne devons pas regretter cette toute-puissance qui exigeait la soumission complète de l'élève. Si éduquer, c'est aider à grandir,

Éclairage > Les nouveaux profs^(*), jamais le monde enseignant n'a connu tel renouvellement... Ils arrivent en nombre pendant que les anciens partent à la retraite. 135 000 des enseignants de la maternelle au lycée vont quitter le métier entre 2008 et 2012, soit 15% des effectifs. 44% de ceux qui étaient là en 2002 seront partis dans une décennie. Un phénomène qui transforme la profession. À ces données quantitatives, il faut ajouter que ces nouveaux entrants occupent souvent les postes les plus difficiles. Comment exercent-ils leur autorité dans leur classe ? Comment réussissent-ils à trouver les repères indispensables à l'exercice du métier ? L'enquête de Marilyne Baumard, journaliste au Monde, brosse d'abord leur portrait : pragmatiques, lucides, sincères, plus proches du quotidien des élèves et de leurs attentes. Leur pratique va de pair : souci de capter l'attention des jeunes, affirmation de leur propre style, intérêt pour le travail en équipe, attachement à leur établissement plutôt qu'à l'Institution, utilisation des outils numériques. Ces nouvelles pratiques sont instructives pour tous. Elles apportent des réponses inédites et intéressantes.

(*) «Les nouveaux profs» de Marilyne Baumard, Arte éditions, 175 p. - 18 €.

c'est donner à l'enfant la possibilité de se construire comme sujet et de s'émanciper des croyances et des dogmes, alors l'«autorité autoritariste» n'a pas sa place en Éducation.

Pour autant, il ne saurait y avoir égalité entre le maître et l'élève... L'autorité est à réinventer sur d'autres fondements. C'est ce que nous invite à faire, très pragmatiquement, Yves Guégan avec ses «ruses éducatives». Jean-François Boulagnon et Pierre-Jean Marty, du collège Clithène, montrent que l'autorité se gagne par la légitimité. Et la légitimité naît de la compétence : les témoignages des élèves et des collègues l'expriment tous. L'«autorité éducative» est une autorité qui s'apprend : il s'agit bien d'être capable de créer les conditions effectives permettant à l'élève d'être en activité d'apprentissage. Eh oui ! Enseigner, c'est un métier. Et un métier, ça s'apprend...

Claire Krepper

(*) Expression empruntée à Bruno Robbes.



La métamorphose de l'autorité

L'évolution récente de la société a chamboulé les fondements de l'entreprise éducative. Ce qui allait de soi hier et servait de socle à l'Institution scolaire a fondu en partie, voire en totalité. Marie-Claude Blais, philosophe, nous explique cette situation. Elle propose des pistes possibles afin de comprendre les enjeux de la transformation en cours et de réussir une refondation nécessaire.



Marie-Claude Blais.

« L'enseignant : Les discours du « retour au passé » et du « retour à l'autorité » ont-ils un sens selon vous ? »

Marie-Claude Blais : Un retour aux formes anciennes de l'autorité n'est ni possible, ni souhaitable. Nous avons changé de société, il faut en faire le constat et trouver les conditions qui permettraient à l'École d'aujourd'hui de fonctionner.

L'autorité attachée à une société hiérarchique et patriarcale n'a plus de sens aujourd'hui. Mais au-delà de cette autorité absolue, nous avons besoin de l'autorité pour des raisons fondamentales : nous devons nous insérer dans une histoire, nous appartenons à un collectif, et nous avons besoin d'avoir confiance en des personnes et des institutions qui nous permettent de vivre dans ce monde

qui dépasse nos individualités. C'est pourquoi la question de l'autorité se pose toujours, et principalement dans l'Éducation. On a trop souvent tendance à associer l'autorité à des modèles du passé, sans voir qu'elle existe encore dans le monde contemporain.

Il y a un fait de l'autorité qu'il faut commencer par comprendre : elle s'exerce encore aujourd'hui, souvent de manière cachée et perverse, et elle résiste à toutes les critiques qui ont pu lui être faites. Si nous avons tant de mal à accepter ce fait, c'est parce que l'autorité est associée aux modèles de l'absolutisme, de la tradition et de la religion qui s'imposaient comme une transcendance par rapport aux individus.

On a le sentiment que, dans une

société égalitaire et démocratique, il ne devrait plus y avoir d'autorité.

« Comment la question de l'autorité se pose-t-elle dans la société moderne pour l'enseignant ? »

M-C. B. : Aujourd'hui, il est très mal vu de parler d'autorité dans le milieu enseignant. On a choisi ce métier pour la liberté qu'il représente, pour la beauté de la transmission, pas pour exercer l'autorité. De plus, l'autorité en Éducation a fait l'objet de virulentes critiques, et cela bien avant mai 1968. La critique fut politique, pédagogique et psychologique. Mais si l'on y regarde de plus près, c'est l'autoritarisme qui a été mis sur la sellette, non l'autorité elle-même.

Dès le XIX^e siècle, la critique de l'absolutisme religieux a conduit à concevoir l'École comme une citadelle du libre examen, un lieu de formation de citoyens libérés des dogmes et des préjugés et aptes à participer à la vie publique. Il fallait, disait-on à la suite de Kant, concilier la contrainte nécessaire et l'apprentissage de la liberté. Au début du XX^e siècle, les pédagogies nouvelles, toujours pour permettre à l'élève de former son jugement et d'apprendre à penser par lui-même, mettent en place toute





Interview

une pédagogie du «self gouvernement», de l'autodiscipline. Dans cette pédagogie-là, il y a encore de l'autorité, mais c'est plutôt l'autorité du groupe, très cadrée d'ailleurs. On essaie de rompre avec une autorité personnelle qui ressemblerait trop à l'autorité patriarcale.

Alexander Neill, l'auteur du célèbre «*Libres enfants de Summerhill*», le dit bien : il y a de l'autorité dans son école, mais c'est une autorité bienveillante, non répressive.

Enfin la critique psychologique et même psychanalytique, développée dans les ouvrages de Wilhelm Reich et surtout dans le livre d'Adorno paru en 1950 et intitulé «*La personnalité autoritaire*», souligne les ravages produits par une éducation autoritaire : personnalité soumise, demandeuse d'autorité, se dirigeant facilement vers les régimes totalitaires... Critique très violente d'un certain type d'éducation autoritaire et répressive. Mais encore une fois, il n'est jamais question dans ces ouvrages de l'autorité en tant que telle. Pour une raison de bon sens : toutes les personnes qui ont élevé des enfants savent que, dès les premiers jours de la vie, le regard des parents, l'autorisation qu'ils vont donner, les interdits qu'ils vont mettre, sont néces-

saires à la sécurité de l'enfant et à sa construction en tant qu'être humain. Il y a un véritable fondement anthropologique de la notion d'autorité qu'il serait nécessaire de réexaminer.

Pourquoi l'autorité a-t-elle un sens dans la relation pédagogique ? Nous devons introduire les élèves dans un monde qui les précède et s'impose à eux, tout en leur donnant les moyens de leur indépendance. Le rôle de l'enseignant est d'être un médiateur vers ce monde-là pour qu'ils le comprennent et qu'ils puissent y trouver leur place. Aucun individu ne peut se former tout seul, ni être formé par force. D'où la nécessité d'un référent extérieur qui, grâce à ses connaissances et compétences, va guider les nouveaux-venus dans cette relation aux savoirs.

Le sens de l'autorité tient également au fait que nous vivons dans un monde d'institutions qui nous

permettent de vivre ensemble. L'enseignant est à la fois le garant et le représentant de ce collectif.

Selon vous, comment trouver la «bonne autorité» ?

M-C. B. : Question immense évidemment. Je vais tenter de donner quelques pistes.

- La première, c'est bien sûr d'avoir une attitude réflexive par rapport à ce phénomène d'autorité, de ne pas l'évacuer. Le déni de l'autorité aujourd'hui est ravageur, parce que les pratiques d'autorité sont partout mais que personne ne veut les analyser, ni les affronter. Les enseignants ont intérêt à réfléchir à cette question de l'autorité, et pas de manière forcément négative.

- La deuxième piste, c'est évidemment la capacité de l'enseignant à se poser devant les élèves comme un véritable médiateur. Pour cela, il faut qu'il

Marie-Claude Blais



Marie-Claude Blais, philosophe, est maître de conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université de Rouen. Elle vient de publier, avec Dominique

Ottavi et Marcel Gauchet, «Conditions de l'Éducation» (Stock, 2008), qui fait suite à un premier ouvrage commun : «Pour une philosophie politique de l'Éducation. Six questions d'aujourd'hui» (Bayard, 2002). Elle est également l'auteur de «La Solidarité. Histoire d'une idée» (Gallimard, 2007), qui a reçu le prix Guizot 2008 de l'Académie française.





assure son travail de la meilleure manière qui soit, c'est-à-dire :

- qu'il ait les connaissances et compétences nécessaires ;
- qu'il sache assurer le rôle d'arbitre quand il le faut, y compris dans les cours de récréation ; elles sont souvent des lieux d'«autonomie», comme on dit, et produisent une insécurité et une agitation qui se reportent sur les conditions du travail.

- Les autres pistes sont moins souvent abordées, parce qu'elles sont du ressort de la société : famille et insti-

tutions. De nombreux parents se déchargent sur l'École du premier travail d'apprentissage des règles de la vie collective. Quand les enfants arrivent à l'École, il est souvent trop tard. Rien ne se fera sans la participation de l'ensemble de la société au processus éducatif. La contestation des méthodes du professeur ou de ses modes d'évaluation et le manque de confiance réciproque vont se répercuter sur la relation entre enseignants et élèves.

L'autorité enseignante a absolument besoin du soutien très fort de la collectivité et des personnels hiérarchiques. L'enseignant représente quelque chose qui n'est pas lui. L'autorité passe au travers de lui. Il a un mandat de la société, il est là pour enseigner parce que la collectivité le lui a demandé. Ce qui sape son autorité, c'est l'affaiblissement de deux piliers de l'Éducation : la légitimité des savoirs et la légitimité de l'Institution.

Peut-on se former à l'exercice de l'autorité ? De quelles manières ?

M-C. B. : Oui, il y a d'abord un vrai travail de réflexion à faire, en particulier sur le sens de l'autorité en Éducation ; sur le fait que l'autorité, ce n'est pas forcément du pouvoir, ce n'est pas de l'oppression, mais c'est au contraire une nécessité pour l'individu-élève aussi bien que pour le groupe.

Le véritable respect de l'enfant, ce n'est pas lui permettre de «négocier» ou de s'exprimer à tout moment, comme semble le croire le héros pathétique d'«Entre les murs». C'est l'amener à prendre de la distance par rapport à lui-même et lui donner les outils qui lui permettront de grandir. Cette médiation demande de la part de l'adulte une responsabilité qui a nom «autorité». Je pense également que, pour en parler beaucoup avec des enseignants chevronnés, il y a un savoir-faire qui peut se transmettre comme dans tout métier.

Il y a des recettes, il faut le reconnaître, pour organiser le travail, pour obtenir la discipline, pour canaliser les prises de parole (par exemple à des moments ou sur des supports explicitement



Aider l'élève...



Le coup de règle appartient au passé.



Notre avis

«Les pratiques d'autorité sont partout mais personne ne veut les analyser ni les affronter». Marie-Claude Blais engage tous les enseignants à «avoir une attitude réflexive par rapport à ce phénomène d'autorité, à ne pas l'évacuer».

Car l'autorité est, pour elle, une dimension anthropologique de l'Éducation. Pas de possibilité de faire entrer les élèves «dans ce monde qui les précède et s'impose à eux», pas de possibilité qu'ils trouvent leur place dans un monde régi par des règles assurant le vivre-ensemble, sans un référent donnant les autorisations et les interdits qui leur permettront de se construire. L'autorité a mauvaise presse auprès des enseignants parce qu'elle est trop souvent confondue avec l'autoritarisme. Construire un modèle d'autorité, positif et opérant, passe par une formation professionnelle de qualité et par une capacité à prendre du recul par rapport à ses pratiques de classe. Il faut réfléchir à toutes les dimensions de la problématique de l'autorité. Les «Conditions de l'Éducation», (stock, 2008), de M. Gauchet, D. Otavi et M.C. Blais, constituent un support stimulant de réflexions pour tous les éducateurs que sont les enseignants.

dédiés à cela). Mais ce travail théorique et pratique sur l'autorité ne peut se faire, à mon sens, qu'en alternance :

- à partir des situations observées dans un établissement,
- à partir des réactions qu'on a eues face à ces situations.

Si vous me le permettez, j'en profite pour dire que cela suppose une véritable formation professionnelle avant toute prise de responsabilité. La suppression programmée des IUFM est pour moi une catastrophe en ce sens.

Entretien réalisé par Thierry Foulkes

Retrouvez cet entretien sous forme de vidéo sur le site www.se-unsa.org à la rubrique «Éducation».



Éclairage

Les fondements de l'autorité de l'enseignant dans nos sociétés

Dans une conférence⁽¹⁾, donnée en juillet dernier, Philippe Meirieu, professeur des universités en sciences de l'Éducation, développait une ample réflexion sur les fondements de l'autorité des enseignants dans nos sociétés démocratiques. Nous en publions ci-dessous quelques extraits avec l'aimable autorisation de l'auteur.

> Quoiqu'il n'ait rien de bien nouveau et original, le discours

sur la perte de l'autorité des professeurs prend aujourd'hui une ampleur inégalée. [...] Tous les sondages récents montrent que les enseignants ont intégré cette dévalorisation et sont désespérément en quête de ce qui pourrait fonder leur autorité.

Or, à regarder les choses de plus près, on s'aperçoit que, quoiqu'en disent de nombreux «intellectuels», les systèmes traditionnels de légitimation ne sont plus guère utilisables. Même si certains en ont encore la nostalgie, on ne peut plus aujourd'hui considérer l'enseignant comme un clerc, propriétaire d'une vérité révélée et qui fonctionnerait sur le mode sacramentel : impossible de défendre l'idée qu'une «ordination» de début de carrière confère pour toujours la possibilité d'imposer les mains à des générations d'élèves pour leur transmettre des savoirs de manière immuable. [...]

D'autant plus que l'enseignant n'exerce pas

son métier en apesanteur sociale, indépendamment du contexte général : or, ce contexte est marqué par l'émergence de ce que des philosophes comme Marcel Gauchet nomment «l'individualisme social»⁽²⁾. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser, avec un moralisme nostalgique, les comportements de nos contemporains. [...] En réalité, il s'agit simplement de prendre acte de la fin des sociétés religieuses ou holistes qui,

parce qu'elles étaient structurées elles-mêmes à partir d'une verticalité indiscutable, conféraient à ses agents une parcelle de cette autorité et les mettaient à l'abri de toute interrogation sur leur légitimité. [...]



Philippe Meirieu

Parmi les éléments déterminants du contexte,

il faut pointer aussi, bien sûr, la disparition du consensus sur «ce qu'il convient d'enseigner». Jadis, il était acquis qu'à côté de l'éducation familiale et des dispositifs de formation technique et professionnelle qui fonctionnaient largement par mimétisme, l'École devait transmettre, selon l'expression d'Ernest Renan, «les belles choses héritées de l'histoire des hommes». Mais nous savons bien que cette évidence a volé en éclats : d'une part, parce que les «belles choses» que nous

enseignions avaient partie liée avec une vision très ethnocentrique de la culture et que «l'universel scolaire» s'est avéré, dans bien des cas, n'être qu'un ersatz médiocre du «charme discret de la bourgeoisie parisienne». Par ailleurs, au sein même de nos sociétés occidentales, plus personne ne sait vraiment qui définit «ce qui est beau». [...]

Il ne faut pas s'étonner, alors, de la crispation

des enseignants sur ce qui leur paraît rester un «noyau dur» de leur pouvoir : la notation, les sanctions, les procédures d'orientation et d'exclusion. Quand l'autorité se dérobe, on se rabat sur un pouvoir qui permet de retrouver, sinon la légitimité ou le respect, du moins une forme de reconnaissance et, parfois simplement, un peu de tranquillité. Faute de se construire une identité, faute de se penser dans une place et de pouvoir l'investir par des activités finalisées, on se contente de panser ses blessures narcissiques... C'est ainsi, d'ailleurs, qu'on peut tenter de comprendre les réactions corporatistes des enseignants contre toutes les propositions qui paraissent attenter à leurs prérogatives. Un professionnel qui vit son autorité comme légitime, émanant d'un mandat clair et participant d'une mission explicite, peut reconsidérer sereinement les modalités de son activité. Un professionnel qui se voit réduit à exécuter des tâches sur des injonctions contradictoires et sans référent explicite, vit toute remise en question des modalités de son travail comme une agression insupportable. Sans finalités qui «verticalisent» le quotidien, on s'accroche aux modalités qui le sécurisent. Rien de glorieux, mais rien de plus normal.

(1) L'intégralité de la conférence «Le maître, serviteur public. Sur quoi fonder l'autorité des enseignants dans nos sociétés démocratiques ?» est accessible à l'adresse suivante : www.meirieu.com/ARTICLES/maitre_serviteur_public.htm

(2) «La démocratie contre elle-même», Paris, Gallimard, TEL, 2002.



Entre les murs, la classe...



Entre les murs - Film de Laurent Cantet - Haut et Court.

► **Le mystère de la classe attire le spectateur. Ainsi, le documentaire «Être et avoir»** de N. Philibert a-t-il enregistré un million d'entrées en 2004. La fiction reconstruisant la vie d'une classe d'un collège du XX^e arrondissement de Paris, «*Entre les murs*», de L. Cantet, remporte la Palme d'or 2008 au Festival de Cannes.

Le premier était sympathique mais présentait une vision un peu surannée de l'École. Le second a eu le mérite d'exposer avec brio les efforts d'un professeur pour le dialogue et l'approche des difficultés des jeunes. Au-delà de la fiction, qu'en est-il de la réalité de l'acte éducatif dans la classe ?

À propos du film justement, Philippe Meirieu⁽¹⁾ écrit : «*En réalité, le film n'est jamais véritablement «entre les murs» de l'école. Ici, il n'y a pas véritablement d'«École», de celle qu'on doit «faire», parce que, justement, elle n'existe pas spontanément.*». «Faire classe» précisément, c'est être en face d'une situation d'apprentissage construite, avec des exigences de contenu, des directives précises, des séquences accompagnées. Faute de poser nettement ces composantes du travail en classe, le risque est grand de réentendre les chantages du «retour à l'autorité», ou plutôt ici, du retour à l'autoritarisme, entonner les refrains bien connus de la démission de l'École. Laxisme ou autoritarisme, évitons les faux débats. Ils encombreront la ré-

flexion, pourtant bien nécessaire, autour de l'acte d'enseigner dans l'École du XXI^e siècle.

L'autorité n'est pas l'autoritarisme, elle est inhérente à la démarche éducative. Son effacement a, au contraire, un effet désécurisant. Comme le dit Hannah Arendt⁽²⁾ : «*Affranchi de l'autorité des adultes, l'enfant n'a pas été libéré, mais soumis à une autorité bien plus effrayante (...). Les enfants sont livrés à la tyrannie de leur groupe contre lequel, du fait de sa supériorité numérique, ils ne peuvent se révolter.*». En revanche, l'autorité légitime de l'enseignant a une vertu libératrice. Elle organise un équilibre entre un ordre nécessaire à la transmission d'un savoir et un désordre tolérable permettant l'expression libre de chacun.

Dans l'exercice de son influence, pour

établir des repères et des règles favorisant l'apprentissage de tous, l'enseignant rencontre des résistances.

- Comme le souligne Yves Guégan⁽³⁾ : «*Si les élèves résistent au savoir, c'est d'abord parce que très fréquemment l'École les en a dégoûté.*».

- Résistance à l'apprentissage, comme le note André Giordan⁽⁴⁾, cet apport de connaissances nouvelles entre en conflit avec des conceptions bien ancrées chez l'apprenant, il «*se solde par une expérience désagréable, vécue comme une menace pour l'apprenant.*».

- Parfois la résistance résulte, non d'un refus, mais bien d'une incapacité d'apprendre comme l'a démontré Serge Boimare⁽⁵⁾.

Et nous pourrions allonger la liste de ces obstacles.

Pour surmonter ces résistances, quand l'autorité ou la persuasion s'avèrent inefficaces, Yves Guégan propose le recours à la ruse. C'est en effet une bonne tactique pour éviter le conflit, souvent stérile, et relancer ce désir d'apprendre, si précieux pour l'enseignant. En prenant connaissance de ces «*ruses éducatives*», on est à coup sûr au centre du sujet. Le mystère s'éclaircit alors, au moins en grande partie...

Thierry Foulkes

(1) www.meirieu.com

(2) Dans «*La crise de la culture*», Folio essais.

(3) Dans «*Les ruses éducatives*», Esf éditeur.

(4) Dans «*Apprendre !*», Belin.

(5) «*Ces enfants empêchés de penser*», Dunod.

Trois «ruses éducatives» d'Yves Guégan pour l'Enseignant

⚡ **Se défaire de l'obsession de la maîtrise** et partager le pouvoir avec le groupe : lui demander d'instituer des règles de travail collectif qui seront mieux respectées que celles imposées par l'Institution.

⚡ **Prédire le comportement d'un élève récalcitrant.** On lui pose ainsi un problème : il change de comportement pour le plaisir de donner tort au professeur ou bien il ne change pas et il a le désagrément de lui donner raison.

⚡ **Avec les petits : la chaise qui rend gentil.** Proposer à un petit turbulent d'aller s'asseoir sur la chaise qui rend gentil. S'il y va, il peut changer de comportement sans perdre la face : c'est à cause de la chaise. S'il refuse, lui dire de ne pas y aller. Il risque d'avoir envie de le faire par esprit de contradiction.



En direct du collège Clisthène

L'autorité au collège Clisthène : le pari des Lumières



Les pauses et récréations sont des moments propices pour continuer l'action éducative conduite en classe.

> Si, pour vous, le mot «autorité» est synonyme de salle de classe où règne un silence de cathédrale, et d'élèves partant en cours dans un ordre serré digne d'un défilé du 1^{er} mai sur la place rouge, ne venez pas au collège expérimental Clisthène, vous risqueriez d'être déçu(e). Est-ce à dire que la question de l'autorité ne se pose pas chez nous ? Si bien sûr ! Mais, face aux imprécations et aux dénonciations stigmatisant la décadence de l'École et l'effondrement de l'Éducation (fait pêle-mêle de l'effondrement de la discipline, de l'autorité, de la chute du niveau et d'un laxisme forcément généralisé), nous essayons de bâtir quotidiennement en observant des principes forts issus de la culture scientifique et éducative ayant fait leurs preuves.

• **Dans l'éducatif, gagner la légitimité.** Le dialogue avec les élèves au sein d'un petit groupe dans un cadre ritualisé, lieu d'échange et de confrontation aux pairs : voilà l'occasion d'ordonner son propos, de sortir du ressenti, de mettre à distance, de reformuler et de proposer de manière constructive.

La légitimité s'obtient également auprès des parents dans un temps qui est consacré à leur parole sur la vie du collège -le Conseil consultatif de Clisthène (CCC)- avec les mêmes modus operandi et les mêmes objectifs que pour leurs enfants : *«l'autorité se gagne par la légitimité»*.

• **Dans le pédagogique, donner du sens, susciter l'intérêt chez l'élève...**

Mais aussi :

- expliciter les exigences du collège ;
- individualiser les apprentissages en différenciant les parcours ;
- piocher dans la palette des supports disponibles (films, multimédia, travaux pratiques, documents papiers, audios...), des groupes de travail (autonomie, groupe de travail, séquences magistrales), des formes d'évaluation (diagnostique pour individualiser, formative pour progresser et sommative pour valider).

Autrement dit, utiliser tout l'arsenal pédagogique pour «faire autorité» sur le purement scolaire.

• **Dans l'organisation, travailler en équipe.** Ce travail concerté hebdomadaire, institutionnel, donne de la cohésion à nos dispositifs, pédagog-

giques ou éducatifs, car ils sont issus d'une réflexion collégiale. Il entretient la cohésion de l'équipe. Le sentiment d'appartenir à un groupe limite le sentiment de solitude. L'autorité prend alors une forme collégiale plus qu'individuelle (fragile car reposant sur le charisme). Il permet également une meilleure coordination de l'action et une plus grande réactivité.

• **Dans la posture, s'assumer pleinement en tant qu'éducateur.** Ce que l'on peut résumer par l'équation : *«un professeur est un enseignant + un éducateur»*. Une personne capable d'empathie, capable d'encourager les progrès de chaque élève et pas uniquement scolaires, de rappeler avec calme et fermeté le cadre si nécessaire.

Ainsi, sur la question de l'autorité, nous ne renvoyons pas à la nostalgie d'un avant mythifié, impossible à réaliser parce que la société a changé. Nous agissons et nous nous adaptons donc à notre niveau en faisant le pari des Lumières, celui de l'intelligence.

J-F. Boulagnon, principal du collège
et P-J. Marty, professeur.

Liberté, égalité... **légitimité !**

Au cours d'un projet mêlant les sciences et les arts plastiques, les élèves réalisent une boisson. Après une phase d'analyse de plusieurs boissons connues, ils sont invités à effectuer des choix de forme, de couleur, de matière pour la réalisation de la bouteille et à maîtriser des techniques expérimentales de séparation des colorants et d'utilisation des mélanges pour le contenu. Autrement dit, des apports disciplinaires trouvent ici un sens autour d'un projet motivant !



L'union fait la force. Au cours de la réunion hebdomadaire de concertation de l'équipe, viennent sur le tapis les problèmes de discipline en classe de 3°. Un tour de table, où chacun s'exprime sur sa perception des choses et propose des dispositifs, permet de définir un cadre collégial d'action où les problèmes sont explicités. À la suite de cette réflexion commune, les élèves se verront attribuer un contrat individuel comportant des critères de progression (travail, comportement).

> En cette fin de matinée, après les informations générales et à l'occasion d'un tour de table, un groupe d'une douzaine d'élèves de tous niveaux (6°, 5°, 4° et 3°), appelé groupe de tutorat, participe à un temps de bilan animé par un adulte référent, le tuteur. Il s'agit aujourd'hui de définir ensemble les règles d'utilisation d'un lieu stratégique : les toilettes du bâtiment

pédagogique ! Même sur un sujet aussi terre-à-terre, la démocratie athénienne peut surgir au... coin : exposer son avis, l'argumenter devant ses camarades, se voir recadrer par le tuteur ou mieux, par ses pairs et participer à une proposition collégiale transmise à l'équipe éducative... qui légifère alors. Rien de tel qu'une loi légitime pour asseoir son autorité !

Pascaline Perrot

CLIN D'ŒIL

AUTORITÉ ET DÉMAGOGIE :





Ils en disent

> Je dirais, en tant que professeur de technologie,

que je constate qu'il est de plus en plus difficile, au fil des années et avec une certaine évolution des conditions d'enseignement et de comportement des élèves face à l'apprentissage, d'installer, à chaque cours, une situation favorable à l'implication des jeunes dans les activités pédagogiques.

Je m'explique : je fais cours essentiellement à des élèves de quatrième et troisième de collège que l'on suppose devenus autonomes face au travail demandé en classe. Mais il n'en est rien.

Ces ados semblent désormais rechercher, en priorité dans le professeur, un adulte qu'il faut pousser sans cesse à prouver qu'il a effectivement quelque chose à leur apprendre. Il faut montrer les limites à ne pas dépasser, limites que pour une grande part ils ne trouvent plus à la maison. Il faut constamment être dans le coup, utiliser les nouvelles technologies (vidéopro, ordinateur, DVD...). Il faut déployer des trésors d'adaptation pour espérer capter leur attention et qu'ils acceptent, au final, de rentrer d'eux-mêmes dans les activités proposées en classe.

S. Jackowski (01)

> **L'autorité de l'enseignant repose sur deux principes :** la compétence et le respect mutuel.

- Enseignant compétent parce qu'enseignant pédagogue. Une bonne pédagogie nécessite écoute et participation active des élèves. C'est dans ce cadre que le professeur des écoles doit asseoir son autorité.

- L'autre principe fondamental de l'autorité est le respect mutuel. Respect des élèves envers leur professeur, respect du



> **L'autorité est fréquemment présentée** comme une caractéristique propre de l'enseignant, une forme de «don» qui permettrait à certains d'établir un climat de respect mutuel entre eux et les élèves. Le «bon maître» serait, dès lors, celui qui possède une «autorité naturelle» ; cette définition laissant apparaître en creux l'image du «mauvais maître» qui se laisse déborder ou fait preuve d'autoritarisme... Loin de cette représentation simpliste, l'observation au quotidien de la classe montre que l'autoritarisme, comme son contrepoint le laxisme, constitue souvent une mauvaise réponse à une situation

professeur envers ses élèves. Les règles de vie de classe, les règlements divers ou les responsabilités distribuées permettent aux élèves de comprendre et d'accepter l'autorité du professeur. De son côté, ce dernier s'oblige à ne pas stigmatiser les «récalcitrants», à toujours être juste. Notre autorité peut être contestée par des élèves perturbateurs, et perturbés. Convoquer des équipes éducatives, voire effectuer des signalements, relèvent, dans ce cas, de notre devoir. Pédagogie



que l'enseignant ne parvient pas à gérer de manière satisfaisante. Il en résulte que tout pédagogue peut se trouver confronté un jour ou l'autre à un problème d'autorité. Dans ce cas, l'aide qu'il pourra trouver auprès de l'équipe pédagogique et l'appui de l'Institution seront des éléments essentiels pour faciliter le rétablissement du fonctionnement normal de la classe.

Quand un professeur perçoit clairement la confiance et le soutien de l'inspecteur, il devient de facto plus disponible pour tirer profit des conseils méthodologiques qui lui sont dispensés. Il faut beaucoup de sérénité à un enseignant pour accepter l'idée selon laquelle l'autorité n'est pas

active et respect réciproque forcent l'autorité afin d'éviter... l'autoritarisme.

Pascal Bécu, directeur d'école élémentaire (62)

> **L'autorité dans un groupe ne consiste pas à** «mettre les élèves au garde-à-vous». Il s'agit surtout d'établir, dès les premiers contacts, des règles communes acceptées de tous, voire contractualisées. Il faut instaurer dans le groupe un climat de respect mutuel.



l'expression d'un pouvoir, mais la manifestation d'une responsabilité acceptée : c'est malheureusement cette sérénité qui lui fait défaut dans les situations de tension qui le mettent en souffrance. C'est donc en dépassant l'affect dans une relation professionnelle bien maîtrisée que des solutions aux divers problèmes d'autorité pourront être trouvées.

Patrick Roumagnac, secrétaire général du Syndicat des inspecteurs de l'Éducation nationale UNSA-Education

Pour autant, accepter du bruit, des déplacements, une interaction entre les élèves, ne signifient pas pour autant manquer d'autorité. À partir de l'instant où chacun sait quelles sont les limites, l'autorité s'installe d'elle-même. Il n'est cependant pas question de les laisser dépasser. On peut cependant faire des exceptions selon le motif ! Se faire respecter, c'est aussi écouter les élèves. Malgré cela, il est parfois des moments où «des électrons libres» n'acceptent pas les règles du groupe et parviennent à instaurer un climat difficile, voire pénible pour tous (enseignants, élèves). Il y a la possibilité de chercher un soutien ailleurs : hiérarchie, rencontre avec les parents... En tout cas, l'exercice de l'autorité dans un groupe ne se limite certainement pas à : «Je parle, vous vous taisez !».

K. Bourgeois, PLP (02)



Ils en disent

> Afin de se faire respecter, les profs doivent avant tout être calmes, ne pas s'énerver pour rien et ne pas prévenir deux cents fois avant de sévir. Moi, je pense qu'il ne sert strictement à rien de crier sans cesse : ce n'est pas ce qui va nous donner envie d'écouter. Et puis, il faut que les professeurs s'intéressent à nous. Il faut qu'ils nous considèrent comme des personnes, et non pas simplement comme des élèves qui sont là, juste pour apprendre.

Clémentine, collégienne

> Franchement, ça ne doit pas toujours être facile d'être prof ! Mais ce n'est pas une raison pour s'énerver au moindre problème. Un professeur qui a de l'autorité est avant tout un prof calme, qui ne crie pas, qui est strict et ne laisse pas la situation dégénérer.

Ceux qui préviennent douze mille fois avant de sévir ne sont ni crédibles, ni respectés.

Valentin, lycéen

> Les CPE ne sont plus les « surgés » du temps passé.

Les Conseillers principaux d'éducation se trouvent fréquemment à la croisée des demandes de tous bords, implorants ou exigeants de l'autorité pour régler le savoir vivre-ensemble

ou, plus modestement, le pouvoir vivre-ensemble. Le CPE est souvent confronté à un dilemme venant de ses origines. On lui fait endosser son ancestrale appellation de « Surveillant Général ». Or, depuis la parution de la circulaire de 1982, le fantasme du fameux « surgé » est, à juste titre, relégué aux oubliettes. Cela ne remet pas en cause l'autorité des CPE. La plupart ont un rayonnement qui a été

forgé à partir de trois grands critères.

- Une autorité fonctionnelle qu'ils ont su faire accepter le plus souvent par une autorité naturelle et informelle. Elle se révèle généralement par leur pugnacité à réussir ce concours difficile.
- L'autorité vient aussi d'une certaine empathie à chercher avant tout l'harmonie, dans la transmission entre les personnes des savoirs essentiels pour bien vivre ensemble et progresser : c'est le volant pédagogique.
- Le troisième volet tient sur une pratique consolidée par les stages en responsabilité, complétée ensuite de leur professionnalisme au long cours acquis par leur grande adaptabilité.

Les CPE refusent d'être enfermés dans une simple autorité de « pouvoir » au sein de laquelle on aimerait tant les contraindre.

Michel (Grenoble)



En savoir



> «L'autorité, comment la voyez-vous : naturelle, travaillée, à l'ancienne, partagée ? Art indicible ou pratique professionnelle au même titre que d'autres... ?

Des questions que l'on se pose de façon aiguë quand «ça ne va pas» dans la classe et dans l'établissement. Face à la représentation bien répandue d'une École en proie au renoncement, ce dossier se propose :

- d'aider à comprendre en quoi consiste l'autorité ;
- comment peut-on la repenser dans un contexte de revendications égalitaires ;
- comment peut-on essayer de l'exercer collectivement dans l'établissement et seul dans sa classe.

Cahiers pédagogiques, numéro 426, septembre 2004 - L'autorité.

Une réflexion d'historien et de philosophe sur les enjeux et les finalités de la sanction, sur les conditions d'une sanction éducative. Pour l'auteur, professeur de Sciences de l'Éducation à Nancy, la sanction doit poursuivre trois finalités. Elle doit d'abord rappeler que la loi existe pour tous. Elle doit ensuite apprendre à l'enfant que ses actes ont des conséquences auxquelles il doit répondre. Elle doit être enfin un coup d'arrêt.

«La sanction, petites méditations à l'usage des éducateurs», Erick Prairat, L'Harmattan, 1997.

Comment trouver des alternatives à l'exclusion, aux punitions mal comprises ? Ce livre fourmille de pistes concrètes. Il s'agit de chercher des réponses qui véhiculent le plus fidèlement possible le sens porté par la règle commune et qui, en même temps, manifestent au jeune le respect de sa personne et du citoyen qu'il est en train de devenir.

«Sanctionner sans punir : dire les règles pour vivre ensemble», Élisabeth Maheu, Chronique sociale, 2005.

Pour réduire les conflits et accroître la coopération, nous vous proposons les ouvrages suivants :

«Bien s'entendre pour apprendre», Lee Canter, Katia Petersen, éditions Chenelière / McGraw-Hill, 2004.

«Situations violentes à l'école : comprendre et agir», sous la direction de Rémi Casanova, Col. Profession enseignant, Hachette, 2005.

«La pédagogie n'est rien d'autre que la quête inlassable des moyens et des chemins qui permettront d'instruire chacun, d'abord en le gagnant à la cause des savoirs».

«L'École entre Autorité et Zizanie ou 26 façons de renoncer au dernier mot», Philippe Perrenoud, Lyon, Chronique Sociale, 2003.